



Annuler une procédure en cours Direccte

Par **MMER**, le **06/03/2018** à **17:43**

Bonjour,

je suis tunisienne .J'ai une procédure d'introduction d'un salarié en cours à la direccte. La procédure a pris beaucoup de temps presque 4 mois et encore pas de réponse.

Mon mari vient d'avoir un contrat CDI français avec la procédure passeport Talent "Carte Bleu européenne". Du coup je peux bénéficier de la procédure "Famille accompagnante" avec l'obtention automatique d'un permis de travail.

Je veux annuler la procédure en cours chez la direccte.Est ce que c'est possible? Sinon si ce n'est pas le cas, est ce que je peux comme même entamer la procédure "Famille accompagnante" ?

Je veux savoir aussi si il est nécessaire/obligatoire d'annuler la procédure en cours chez la direccte.

Merci